



Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : <a href="mailto:mairie@stotzheim.fr">mairie@stotzheim.fr</a> site internet : <a href="http://www.stotzheim.fr">www.stotzheim.fr</a>
<b>Permanence</b> du Maire :	Lundi soir de 19 h à 20 h
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	Tous les 1ers lundis du mois
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>déchetterie</b> de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	Lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
<b>TAXI CO</b> :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	Semaines impaires : <b>prochaines collectes les jeudis 02/07, 16/07 et 29/07</b>
Collecte des <b>conteneurs à verres</b> :	Semaines paires : lundis dans la matinée
<b>Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale</b> :	03 88 57 64 68
<b>Conciliateur de justice</b> :	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
<b>Centre médico-social</b>	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

## LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC ORTENBERG



C'était en 1964, lors des Fêtes-Dieu à Ortenberg et Stotzheim, que les premières rencontres avec nos amis d'Ortenberg ont eu lieu. Elles se traduiront par la signature du protocole du jumelage en date du 25 juillet 1965.

Pour rendre hommage à nos prédécesseurs qui ont eu la volonté et le courage de créer le jumelage de nos villages, lors de la Fête-Dieu à Ortenberg, en date du 4 juin dernier, la Municipalité et la Paroisse de Stotzheim ont déposé une gerbe sur les tombes du Maire fondateur M. Joseph VOLLMER et du Curé ISENMANN.

La Municipalité et la Paroisse d'Ortenberg ont déposé une gerbe, en date du 21 juin dernier, sur les tombes des Maires fondateurs MM. Alphonse GILG et Arthur FETZER.

Le 25 juillet 2015, nos amis d'Ortenberg apporteront les invitations pour la grande fête du jumelage qui aura lieu le dimanche 20 septembre 2015. Ils arriveront en voitures anciennes et effectueront le même trajet qu'avaient emprunté leurs ancêtres en 1965 lors de la fête de la création du jumelage à Stotzheim.

Les bénévoles de l'Association Fleurs ont mis des touches de couleur, des drapeaux français et allemands, dans le village. Sur la place de la mairie, des palettes aux couleurs de la France et de l'Allemagne ont été installées au mur.

**Une grande fête nous attend le  
dimanche 20 septembre 2015 à Ortenberg.**

**Réservez d'ores et déjà cette date.**

La Commune a déjà réservé des bus pour cette occasion.

Le Maire,

Jean-Marie KOENIG



# EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juin 2015

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

## Étaient présents :

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH Joseph EHRHART, Carine GOERINGER, Marc HARRER, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Norbert RIESTER, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.

N° 1

## DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

- Vu la déclaration d'intention d'aliéner déposée par Me Benoît SIEGENDALER, Notaire à BARR, concernant la vente d'un immeuble bâti, sis 51 Bas-Village à STOZHEIM, cadastré en section 7 n° 29, maison d'habitation édifée sur un terrain d'une superficie d'environ 695 m<sup>2</sup>, lot n° 1, appartenant à Mme OBRECHT veuve KOENIG Germaine,
  - Vu la déclaration d'intention d'aliéner déposée par Me Valérie BERNARD-UTTENWEILER, notaire à STRASBOURG, concernant la vente d'un terrain bâti, cadastré section 6 parcelle 107/20 de 4,09 ares, sis 21 Bas-village appartenant à Mme Chiara BENVENUTI,
  - Considérant que les immeubles en question sont soumis au droit de préemption urbain,
  - Considérant cependant que l'acquisition de ces immeubles ne présente pas d'intérêt pour la Commune,
- le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**
- DÉCIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain dans le cadre de ces cessions.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 2

## CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- Vu le compte-rendu de la Commission Appel d'Offres réunie le 4 mai 2015 pour le comparatif des offres reçues pour l'aménagement paysager,
  - Vu la délibération du 4 mai 2015, en point divers, par laquelle le Conseil municipal autorise le Maire à signer les devis pour accord,
  - Vu le devis reçu de l'entreprise LEDERMANN d'un montant HT de 4 963,39 € pour l'aménagement paysager Entrée Est,
  - Vu les devis reçu de l'entreprise LEDERMANN d'un montant HT de 1 050,63 € pour l'aménagement paysager accès Woelfli,
  - Considérant que l'aménagement paysager de l'accès Woelfli est à la charge de la Commune, l'accès se trouvant dans l'espace réservé,
  - Considérant que ces frais sont à la charge du régisseur,
- le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**
- DÉCIDE d'effectuer les travaux d'aménagement paysager par l'entreprise LEDERMANN pour un montant HT de 4 963,39 €,
  - DÉCIDE d'effectuer les travaux d'aménagement paysager accès Woelfli par l'entreprise LEDERMANN pour un montant HT de 1 050,63 €,
  - AUTORISE le Maire à signer les devis pour accord.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**SALLE MULTI-ASSOCIATIVE**

- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 27 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal valide les devis retenus pour les travaux d'électricité et chauffage de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 16 mars 2015 par laquelle le Conseil municipal attribue les travaux de menuiserie et maçonnerie et décide d'effectuer une nouvelle demande d'offres pour le lot plâtrerie, les travaux décrits dans la première demande ayant été modifiés,
- Entendu M. le Maire qui présente aux membres du Conseil le nouveau plan établi pour les travaux à réaliser dans la salle multi-associative.

Suite à l'élaboration finale du plan, M. le Maire présente les appels d'offres pour les lots suivants :

- Lot Peinture,
- Lot Sanitaire,
- Lot Plâtrerie,
- Lot Parquet ponçage.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- VALIDE le nouveau plan présenté pour les travaux de la salle multi-associative,
- AUTORISE le Maire à lancer les appels d'offres présentés,
- CHARGE la Commission Appel d'Offres, qui se réunira le 25 juin prochain, de comparer les offres reçues.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**SUBVENTION AU CONSEIL DE FABRIQUE**

- Vu la demande de subvention du Conseil de Fabrique pour la réparation de l'orgue de l'église St Nicolas à Stotzheim,
- Considérant que le Conseil Général accord une subvention de 15 % sur le montant TTC des travaux si la Commune accorde également une subvention,
- Considérant que les devis pour la réparation sont en cours,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'accorder une subvention de 15 % du montant des travaux TTC au Conseil de Fabrique,
- DIT que cette subvention sera inscrite au compte 6574 du Budget Primitif 2015,

*ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX*

*1 abstention – 14 voix pour*

**LE COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉLIBÉRATIONS EST AFFICHÉ À LA MAIRIE**

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**JUILLET**



04/07/2015	Fête de la Myrtille (bal)	Stade	Étoile Sportive	17 h 00
05/07/2015	Fête de la Myrtille (tournoi)	Stade	Étoile Sportive	10 h 00
13/07/2015	Fête Nationale	Salle des Fêtes	Commune de Stotzheim	
25/07/2015	Jumelage 50 <sup>ème</sup> anniversaire		Commune de Stotzheim	

(une délégation d'Ortenberg vient apporter les invitations officielles des festivités de septembre)

**Le calendrier des manifestations du Pays de Barr et du Bernstein est à la disposition du public à la Mairie.**

---

---

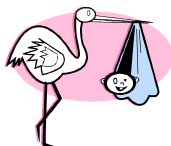
## AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES



### Déclaration préalable :

- Christophe KURTZ Pose clôture, 27 rue d'Or
  - Cabinet WEIBEL SARL Division parcellaire, 51 Bas-Village
  - Arnaud KILIAN Pose fenêtre de toit, 3 rue d'Or
  - Patrice SCHULTZ Pergola, 17 rue d'Or
- 
- 

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES :

Hugo Franck Louis SCHIRCK, fils de Sébastien SCHIRCK et Josiane LIST, demeurant 10 rue des Tilleuls est né le 13 mai 2015 à SCHILTIGHEIM.

Emy WALTER, fille de Yannick WALTER et Fanny HUMBERT, demeurant 5 route Romaine est née le 21 mai 2015 à SÉLESTAT.

### DÉCÈS :

Marie Alice BOCKEL vve CROMER, née le 13 mai 1919 à STOTZHEIM (Bas-Rhin), domiciliée 22 rue des Roses à STOTZHEIM, est décédée le 3 juin 2015 à SÉLESTAT (Bas-Rhin), à l'âge de 96 ans.

---

---



## FLEURISSEMENT À STOTZHEIM

Afin d'encourager le fleurissement de notre village, la Commune a proposé cette année d'offrir deux géraniums à chaque famille à retirer à l'atelier communal.

L'opération a eu un franc succès, en effet 410 géraniums ont été ainsi distribués.

Il semble que cette nouvelle initiative ait été appréciée par les habitants de Stotzheim.

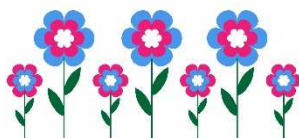
La Commune et l'Association des Fleurs remercient vivement tous les habitants pour leur investissement dans le domaine floral, qui fait que cette année encore notre village est embelli par le fleurissement de vos habitations.



Comme les années précédentes, les jurys visiteront Stotzheim fin juin/début juillet et nous sommes persuadés qu'à l'instar des années passées de nombreux prix seront attribués.

Nous tenons toutefois à souligner que les catégories des particuliers « Maison avec décor floral et jardin visible de la rue » et « Maison avec possibilité limitée de fleurissement » ne seront plus évaluées en 2015 par le jury d'arrondissement ni par le jury départemental. Par contre ces catégories seront toujours évaluées par le jury de l'Office du Tourisme Barr-Bernstein.

Encore merci à tous pour vos efforts et votre implication.



L'adjointe au Maire,  
Céline MASTRONARDI

# PROJET DE CANTINE/GARDERIE POUR LA RENTRÉE 2015/2016

Fin du premier trimestre 2015, la Commune a décidé de lancer une enquête relative aux besoins de garde des enfants de Stotzheim, dans le but de mettre éventuellement en place une cantine et une garderie.

Une enquête a été menée en avril par le biais d'un questionnaire transmis aux parents des enfants qui seront scolarisés dans notre village à la rentrée 2015/2016. Cette enquête a fait ressortir un manque de mode de garde pour 18 enfants. De plus les parents de 18 autres enfants, qui avaient un mode de garde, se sont dit intéressés par une cantine et/ou une garderie.

Dans un second temps, un formulaire de pré-inscription a été adressé aux parents intéressés. Un dernier rappel a encore été lancé fin mai.

La gestion d'une cantine étant du ressort de la Communauté des Communes de Barr-Bernstein, un minimum de 15 enfants était exigé pour l'ouverture de cette cantine.

Ce minimum de 15 enfants n'a pas été atteint, ce qui malheureusement ne permettra pas le fonctionnement d'une cantine dans notre commune pour la rentrée prochaine.

Nous tenons à préciser, que pour la rentrée 2016/2017 les parents des enfants des communes voisines, également dépourvues de cantine, seront associés à ce projet, ce qui devrait permettre d'atteindre le minimum d'enfants requis pour une ouverture de cantine.

L'adjointe au Maire,

Céline MASTRONARDI

---

---

## EXAMENS ET CONCOURS



Le 13 juillet 2015, la Commune honore les **jeunes méritants** qui ont réussi un examen de fin d'études ou un examen d'entrée dans la vie professionnelle.

Les lauréats sont priés de **s'inscrire en Mairie au plus tard vendredi le 10 juillet 2015.**

**Le cadeau sera remis personnellement au lauréat** lors de la cérémonie à la salle des fêtes. Si toutefois il devait y avoir des absents, ils pourront venir le retirer en mairie.



## FÊTE NATIONALE



Nous vous proposons de nous rassembler

**le lundi 13 juillet à 20 h**

**à la salle des fêtes, au 29 rue de Benfeld**

Vous êtes tous cordialement invités au verre de l'amitié offert par la Commune à cette occasion.



## CARTES D'IDENTITÉ : PRÉCISIONS

Pour les cartes d'identités délivrées à compter du 1er janvier 2004, valable 5 ans supplémentaires, le renouvellement sera possible **uniquement** sur présentation d'une réservation et pour les frontaliers sur présentation d'une attestation professionnelle.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) ou le site [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs)

---

---

## VISITE DE NOTRE HOMOLOGUE ALLEMAND : STOTZHEIM bei Hürth

Depuis plus de 20 ans, notre ancien Maire René Weisgerber entretient une amitié à distance avec Otto Winkelhag, le Maire de Stotzheim (bei Hürth) en Allemagne. Cette localité est située non loin de Cologne.

Otto Winkelhag a organisé un voyage d'études de 4 jours (du 8 au 11 juin 2015) sur le thème de l'Europe à destination de l'Alsace avec un groupe de près de 30 personnes. Au programme : la cathédrale de Strasbourg, le Parlement Européen (avec une séance plénière à l'hémicycle), le Palais de l'Europe, des conférences sur l'Europe et notamment sur les échanges interfrontaliers (Eurodistrikt), l'église d'Ebersmunster et... bien sûr, Stotzheim en Alsace.

**Le mercredi 10 juin**, René Weisgerber leur a donc organisé un repas dans un restaurant à Itterswiller, joyau de la Route des Vins.

Après le repas, ils se sont rendus à Stotzheim. André Meyer les a reçus à l'église St Nicolas pour leur expliquer l'histoire de notre bel édifice baroque. Puis le Maire, Jean-Marie Koenig, et deux adjointes, Céline Mastronardi et Michèle Fetzer, les ont accueillis chaleureusement à la Mairie avec une collation agrémentée d'un bon cru du secteur.

Comme d'habitude, les Allemands ont été sidérés par la beauté de notre cité fleurie et de la belle église.

Ils ont été ravis et surpris également par l'accueil des élus locaux, avec la promesse d'un AU REVOIR.



# VENTE DE MOBILIER DIVERS AU PLUS OFFRANT

Lors de la réhabilitation de l'école, un certain nombre de mobilier a été remplacé et l'ancien a été stocké dans la chaufferie.

Afin de faire place nette, la commune propose une

**vente de ce mobilier « au plus offrant »**

**le samedi 4 juillet de 13 h à 17 h.**



Pour les personnes intéressées, la procédure est la suivante : vous venez regarder le mobilier ce jour-là et vous faites une offre que vous glissez dans une urne. Si vous êtes le seul intéressé, l'article est à vous au prix proposé ; si vous êtes plusieurs, le plus offrant remportera l'article.

## **Les lieux d'exposition sont :**

- **la chaufferie communale** (dans la cour de l'école) pour tout ce qui est mobilier (ex : plusieurs bibliothèques 2 portes, des caisses, des étagères, un bureau, un chauffe-eau 150 litres, de petits objets, etc.),
- **l'atelier communal** (en face du cimetière) pour quelques articles tels qu'une cage à pressoir (2 x ½ cercle), des mâts d'éclairage en tôle, une grille en fer forgé (4 pans), 2 baignoires en tôle.

Nous vous donnons rendez-vous sur place le samedi 4 juillet.

---

---

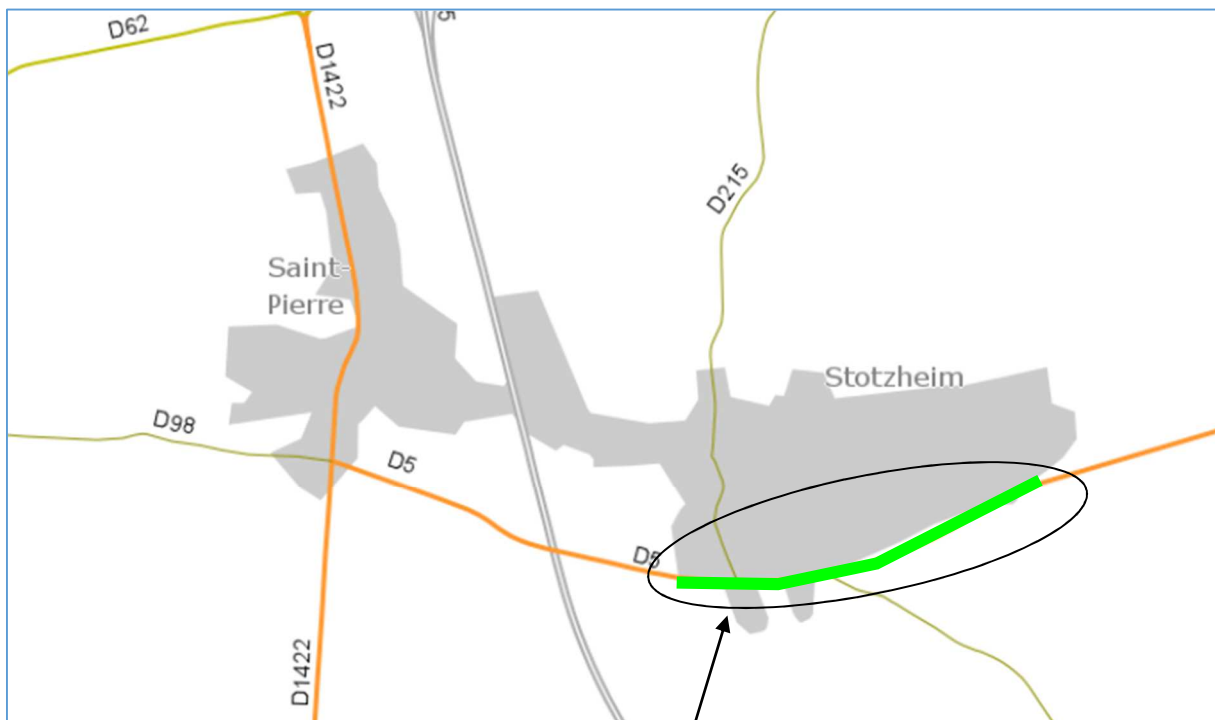
## PASSAGE À 70 KM/H SUR LA RD5

Depuis quelques jours, la limitation de vitesse sur la RD5 à proximité de la Commune de Stotzheim est passée de 90 à 70 km/h.

En effet, le Conseil Départemental a mis en place les panneaux de signalisation informant ainsi le changement de vitesse.

Ci-dessous le plan de la zone concernée.

### **PLAN DE SITUATION - RD 5 STOTZHEIM - Limitation de vitesse 70 km/h**



 Zone limitée à 70 km/h

## NOUVEAU SITE INTERNET JAIENVIE.DE

Qui n'a jamais eu l'envie soudaine de partager un bon repas au restaurant, en famille ou entre amis, en espérant que le restaurant choisi soit bien ouvert à ce moment-là ?

Le nouveau site internet <http://jaienvie.de/> vous indique en temps réel les restaurants ouverts dans la région, les vigneronnes à visiter, les activités disponibles pour les enfants et bien d'autres choses ...

Une véritable innovation pour les habitants et pour les visiteurs du Pays de Barr et du Bernstein !

---

---

## SDEA : TRAVAUX DE RÉNOVATION DU CHÂTEAU D'EAU DE ZELLWILLER



Dans le cadre de la préservation de son patrimoine, le SDEA – Périmètre de Stotzheim et Environs engage des travaux de réhabilitation du château d'eau de Zellwiller d'une capacité de 500 m<sup>3</sup>. Ils consistent notamment en une réfection complète de l'étanchéité intérieure de la cuve de l'ouvrage et en la mise en conformité des accès.

**L'opération nécessite la mise hors service du réservoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 pour une durée prévisionnelle de quatre mois.**

Durant cette période, les mesures techniques nécessaires seront prises pour assurer la continuité du service de distribution d'eau potable sur le Périmètre de Stotzheim, qui dessert les communes de Bourghheim, Eichhoffen, Goxwiller, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

**Des variations de pression** pourront toutefois être ressenties par les abonnés ; elles ne devraient cependant pas avoir d'incidence particulière.

Le fonctionnement des installations est surveillé en permanence par un système de télégestion relié au SDEA. Tout dysfonctionnement est alors signalé immédiatement et peut être traité dans des délais très courts.

---

---

**NOUVEAU!**

 **ZUMBA®**  
FITNESS

L'ouverture d'un nouveau cours de Zumba® pour la rentrée 2015 près de chez toi t'intéresse ?

**Rejoins moi le Mardi 23 juin de 19h30 à 20h30**  
A la Salle des fêtes de Stotzheim  
Et viens profiter d'un cours d'essai gratuit !

Cours sans réservation - Infos : [zumba.stotzheim@gmail.com](mailto:zumba.stotzheim@gmail.com)

**SALLE DES FÊTES DE STOTZHEIM**  
RUE DE BENFELD  
67140 STOTZHEIM